



Biewer  
Club  
De  
France  
[www.biewerclubfrance.fr](http://www.biewerclubfrance.fr)

## Assemblée Générale du 26 mai 2017

Début de la Séance : 16 h 30

Lieu : Foyer Rural de Seythenex 74210

### I. RAPPORT MORAL présenté par la Présidente Mme France-Line Rouffignac

#### 1) Rappel : les objectifs du BCF

A la création du BCF, l'objectif premier était, à terme, la reconnaissance du Biewer avec la mise en place d'une base de données sur le modèle de l'IBC allemand. Toutefois, ce dernier délivrant des pédigrées dès la naissance des chiots, sans qu'il y ait un contrôle de filiation, le BCF a constaté que cela était une porte ouverte à tout trafic puisqu'aucune sûreté des données et de l'origine des chiots n'étaient ainsi possibles. En conséquence, dès début 2013, le club a mis en place une base de données pour recenser toutes les naissances déclarées par ses adhérents et issus de reproducteurs testés ADN. A ce jour, le BCF compte ainsi, dans cette base, 610 chiens dont 200 enregistrés depuis juin 2016.

Dans cette base, le BCF a classé les variantes de robes en 4 catégories. Le Biewer est en catégorie 1. Le Golddust en catégorie 2. Le Biro en catégorie 3 et les autres couleurs en catégorie 4. L'importance de cette classification vise à n'évincer aucun chien sur la base de sa couleur. La reconnaissance du Biewer pourra ainsi amener à la reconnaissance des autres catégories. En outre, cette classification permet de repérer, rapidement dans la base, l'individu enregistré. Par exemple, en lisant que le chien X est répertorié 1.1, on sait immédiatement qu'il s'agit d'un Biewer (1) de première génération (1). Tandis que le chien Y classé 3.2 est un Biro (3) de 2<sup>ème</sup> génération (2). Pour information, un reproducteur arrivant directement de l'étranger, et dit « pur » sur plus de 4 générations, sera toutefois répertorié en 1<sup>ère</sup> génération testée ADN et en 1.4 car, le plus souvent, ses parents n'auront pas été testés ADN. On peut donc dire que les sujets 1.8 de notre base de données seront irréfutables.

Contrairement à ce qui avait été évoqué par l'ancien bureau, les transporteurs resteront autorisés au sein du BCF, la retrempe étant jugée nécessaire pour améliorer la race. Selon Irina Moskalenko – qui travaille depuis dix ans sur le Biewer – 7 lignées existent de par le monde sans aucune interaction entre elles. Or, pour une reconnaissance ultérieure, une 8<sup>ème</sup> lignée est obligatoire. Irina vient de créer cette 7<sup>ème</sup> lignée grâce à un mâle Yorkshire sans aucune parenté avec les lignées existantes de Biewers. Ainsi la nécessité de continuer à utiliser des terriers du Yorkshire apparaît comme évidente. Toutefois, seuls des individus

